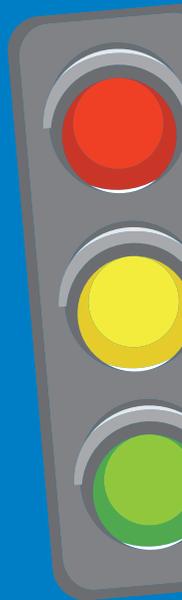




AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Obtenir son permis de conduire marque une étape importante de l'entrée dans la vie adulte. Pouvoir se déplacer seul est un premier pas vers l'autonomie, et le Département vous accompagne depuis toujours dans cette voie.

Dès 2006, nous avons donc mis en place une aide au permis de conduire afin de permettre de financer cette formation. Et pour que l'apprentissage de la conduite se passe dans les meilleures conditions possibles, nous soutenons aussi les Points Information Jeunesse et le Bureau Information Jeunesse, qui organisent les stages de sensibilisation aux conduites à risques.

En facilitant l'accès des jeunes à la mobilité, nous donnons accès aux études, à la culture, aux loisirs ou à la vie associative. Nous donnons aussi accès à l'emploi.

Pour le Département, être aux côtés des jeunes dans leurs envies et leurs projets est une priorité : c'est eux qui font les Pyrénées-Orientales de demain !

Hermeline MALHERBE
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

AIDE DE 250€

DISPOSITIF ÉDUCATION JEUNESSE

- Avoir entre 19 et 25 ans.
- Passer le permis pour la 1^{ère} fois.
- Être en possession du Code de la Route.
- Suivre le stage de sensibilisation aux conduites à risques au sein d'un Point Information Jeunesse du département ou du Bureau Information Jeunesse : 04 68 34 56 56.
- Résider dans le département depuis 1 an.

DISPOSITIF MLJ

- FAJ : aide allouée au jeune de 18 à 24 ans sous réserve d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail d'une durée supérieure ou égale à 6 mois.
- Toute demande retenue par la commission sera contractualisée.

RENSEIGNEMENTS

Département des Pyrénées-Orientales
Maison Départementale des Sports
Direction Éducation Jeunesse et Sports

Rue Duguay Trouin - 66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 52 98 30

